



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 mars 2006
Français
Original : espagnol

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Lettre datée du 24 février 2006, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent du Panama auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre, comme suite à votre note en date du 5 décembre 2005, la réponse du Gouvernement panaméen, qui contient des informations supplémentaires sur l'application de la résolution 1540 (2004) relative à la prévention de la prolifération des armes de destruction massive.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Panama
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Ricardo Alberto **Arias**



2

Annexe à la lettre datée du 24 février 2006, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent du Panama auprès de l'Organisation des Nations Unies

Paragraphe 1 et questions connexes évoquées aux paragraphes 5, 6, 8 a), b) et c) et au paragraphe 10

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays a-t-il fait l'une des déclarations suivantes ou est-il partie à l'un des traités, conventions ou arrangements suivants?		Oui	Dans l'affirmative, veuillez préciser (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (on se reportera aux numéros de page de la version française du rapport ou au site Web officiel)
1	Déclaration générale sur la non-détention d'armes de destruction massive			
2	Déclaration générale d'engagement en faveur du désarmement et de la non-prolifération			
3	Déclaration générale sur la non-fourniture d'armes de destruction massive et d'éléments connexes à des acteurs non étatiques			
4	Convention sur les armes biologiques	X	Ouverte à la signature le 10 avril 1972, à Londres, Washington et Moscou. Entrée en vigueur le 26 mars 1975. Approuvée par la loi n° 7 du 8 novembre 1973. Journal officiel n° 17 484 du 3 décembre 1973. Dépôt de l'instrument de ratification le 20 mars 1974. Entrée en vigueur pour le Panama le 26 mars 1975	
5	Convention sur les armes chimiques	X	Ouverte à la signature le 13 janvier 1993 à Paris. Entrée en vigueur le 29 avril 1997. Approuvée par la loi n° 48 du 15 juillet 1998. Journal officiel n° 23 589 du 20 juillet 1998. Entrée en vigueur pour le Panama le 6 novembre 1998	
6	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	X	Ouvert à la signature le 1 ^{er} juillet 1968 à Washington, Londres et Moscou. Entré en vigueur le 5 mars 1970. Approuvé par la loi n° 5 du 26 octobre 1976. Journal officiel n° 18 250 du 7 janvier 1977. Dépôt de l'instrument de ratification le 13 janvier 1977. Entré en vigueur pour le Panama le 13 janvier 1977	

Votre pays a-t-il fait l'une des déclarations suivantes ou est-il partie à l'un des traités, conventions ou arrangements suivants?		Oui	Dans l'affirmative, veuillez préciser (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (on se reportera aux numéros de page de la version française du rapport ou au site Web officiel)
7	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	X	Adopté par l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, le 10 septembre 1996. Approuvé par la loi n° 104 du 30 décembre 1998. Journal officiel n° 23 719 du 25 janvier 1999. Dépôt de l'instrument de ratification le 23 mars 1999. Entré en vigueur la même année	
8	Convention sur la protection des matières nucléaires	X	Ouverte à la signature le 3 mars 1980, à Vienne et à New York. Entrée en vigueur le 8 février 1987. Approuvée par la loi n° 103 du 30 décembre 1998. Journal officiel n° 23 715 du 19 janvier 1999. Dépôt de l'instrument de ratification le 1 ^{er} avril 1999. Entrée en vigueur pour le Panama le 1 ^{er} mai 1999	
9	Code de conduite de La Haye	X	Adhésion notifiée le 4 avril 2003	
10	Protocole de Genève de 1925	X	Signé à Genève le 17 juin 1925. Entré en vigueur le 9 mai 1926. Approuvé par le décret n° 7 du Conseil des ministres, daté du 21 janvier 1971. Journal officiel n° 16 781 du 28 janvier 1971. Dépôt de l'instrument de ratification le 4 décembre 1970. Entré en vigueur pour le Panama le 4 décembre 1970	
11	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	X	Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique signé à New York, le 26 octobre 1956. Loi n° 22 du 1 ^{er} février 1966. Journal officiel n° 15 529 du 18 mars 1966. Entré en vigueur pour le Panama le 2 mars 1966	
12	Zone exempte d'armes nucléaires/Protocole(s)			
13	Autres conventions et traités	X	Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau Signé à Moscou le 5 août 1963. Entré en vigueur le 10 octobre 1963. Approuvé par la loi n° 21 du 1 ^{er} février 1966. Journal officiel n° 15 570 du 7 mars 1966. Dépôt de l'instrument de ratification du 24 février 1966. Entré en vigueur pour le Panama le 24 février 1966	

Votre pays a-t-il fait l'une des déclarations suivantes ou est-il partie à l'un des traités, conventions ou arrangements suivants?		Oui	Dans l'affirmative, veuillez préciser (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (on se reportera aux numéros de page de la version française du rapport ou au site Web officiel)
			Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) Ouvert à la signature à Mexico, le 14 février 1967. Entré en vigueur le 22 avril 1968. Approuvé par le décret n° 80 du Conseil des ministres daté du 18 mars 1971. Dépôt de l'instrument de ratification le 11 juin 1971. Entré en vigueur pour le Panama la même année Amendements au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) Adoptés par les résolutions 267 (E-V) du 3 juillet 1990, 268 (XII) du 10 mai 1991 et 290 (VII) du 26 août 1992. Approuvés par la loi n° 13 du 14 juin 2000. Journal officiel n° 24 077 du 19 juin 2000. Dépôt de l'instrument de ratification le 8 août 2000	
14	Autres dispositifs			
15	Divers	X X	Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol Ouvert à la signature à Washington, Londres et Moscou le 11 février 1971. Entré en vigueur le 18 mai 1972. Approuvé par la loi n° 8 du 8 novembre 1973. Journal officiel n° 17 484 du 3 décembre 1973. Dépôt de l'instrument de ratification le 20 mars 1974. Entré en vigueur pour le Panama le 20 mars 1974. Convention pour la prévention et la répression des actes de terrorisme prenant la forme de délits contre les personnes ainsi que de l'extorsion connexe à ces délits lorsque de tels actes ont des répercussions internationales	

Votre pays a-t-il fait l'une des déclarations suivantes ou est-il partie à l'un des traités, conventions ou arrangements suivants?		Oui	Dans l'affirmative, veuillez préciser (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (on se reportera aux numéros de page de la version française du rapport ou au site Web officiel)
			Signée à Washington le 2 février 1971. Entrée en vigueur pour chaque pays à la date du dépôt de l'instrument de ratification. Approuvée par la loi n° 7 du 29 octobre 1979. Journal officiel n° 20 182 du 12 novembre 1984. Dépôt de l'instrument de ratification le 17 novembre 1988. Entrée en vigueur pour le Panama le 17 novembre 1988 Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques Adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 14 décembre 1973. Entrée en vigueur le 20 février 1977. Approuvée par la loi n° 8 du 29 octobre 1979. Journal officiel n° 19 076 du 26 mai 1980. Dépôt de l'instrument de ratification le 17 juin 1980. Entrée en vigueur pour le 17 juillet 1980 X Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé Adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 9 décembre 1994. Entrée en vigueur le 15 janvier 1999. Ratifiée par la loi n° 14 du 3 janvier 1996. Journal officiel n° 22 947 du 8 janvier 1996. Dépôt de l'instrument de ratification le 4 avril 1996. Entrée en vigueur pour le Panama le 15 janvier 1999 X Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme Adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 9 décembre 1999. Entrée en vigueur le 23 mai 2002. Adoptée par la loi n° 22 du 9 mai 2002. Journal officiel n° 24 551 du 14 mai 2002. Dépôt de l'instrument de ratification le 3 juillet 2002. Entrée en vigueur pour le Panama le 2 août 2002	

Paragraphe 2 – Armes biologiques

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
2	Acquisition	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
3	Possession	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
4	Constitution de stocks	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
5	Recherche et développement	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
6	Transport	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
7	Transfert	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
8	Utilisation	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité. Ajoute un chapitre VI intitulé « Du terrorisme » consacré au titre VII du livre II du Code pénal

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
9	Complicité des activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI intitulé « Du terrorisme » consacré au titre VII du livre II du Code pénal
10	Assistance aux activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI intitulé « Du terrorisme » consacré au titre VII du livre II du Code pénal
11	Financement des activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI intitulé « Du terrorisme » consacré au titre VII du livre II du Code pénal
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs					
13	Participation d'acteurs non étatiques aux activités susmentionnées	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité. Ajoute un chapitre VI intitulé « Du terrorisme » consacré au titre VII du livre II du Code pénal
14	Divers					

Paragraphe 2 – Armes chimiques

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
2	Acquisition	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
3	Possession	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
4	Constitution de stocks	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
5	Recherche et développement	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
6	Transport	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
7	Transfert	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
8	Utilisation	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité. Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal
9	Complicité des activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Assistance aux activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal
11	Financement des activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs					
13	Participation d'acteurs non étatiques aux activités susmentionnées	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité. Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal
14	Divers					

Paragraphe 2 – Armes nucléaires

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
2	Acquisition	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
3	Possession	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
4	Constitution de stocks	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
5	Recherche et développement	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
6	Transport	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
7	Transfert	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité.
8	Utilisation	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité. Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal.
9	Complicité des activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal.

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Assistance aux activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal.
11	Financement des activités susmentionnées	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal.
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs					
13	Participation d'acteurs non étatiques aux activités susmentionnées	X	Article 7 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	X	Article 8 de la loi n° 14 du 30 octobre 1990 Loi n° 50 du 2 juillet 2003 relative au terrorisme	Cette loi interdit aux employés de l'État et aux particuliers de se livrer à cette activité. Ajoute un chapitre VI, intitulé « Du terrorisme », au titre VII du livre II du Code pénal.
14	Divers					

12

Paragraphe 3 a) et b) – Comptabilité, sécurité et protection des armes biologiques et des éléments connexes

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes biologiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de comptabilité au stade de la fabrication					
2	Mesures de comptabilité au stade de l'utilisation					
3	Mesures de comptabilité des stocks					
4	Mesures de comptabilité lors du transport					
5	Autres mesures de comptabilité					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication					
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation					
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport					
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection des installations, des matières et du transport					
12	Habilitation des installations et du personnel aux fins du traitement des substances biologiques					
13	Enquête d'habilitation					
14	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des vecteurs					

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes biologiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
15	Réglementation concernant le génie génétique					
16	Autres lois et règlements sur la sécurité et la protection des substances biologiques	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	
17	Divers	X	Loi 8 du 7 juin 1991 interdisant l'importation de déchets toxiques ou contaminants sur le territoire panaméen Loi 13 du 21 avril 1995 portant approbation de l'Accord régional sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux du 11 décembre 1992 Loi 21 du 6 décembre 1990 portant approbation de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination Décret exécutif 305 de 2002 établissant une procédure d'autorisation préalable non automatique de certaines substances réglementées			

14

Paragraphe 3 a) et b) – Comptabilité, sécurité et protection des armes chimiques et des éléments connexes

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes chimiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de comptabilité au stade de la fabrication					
2	Mesures de comptabilité au stade de l'utilisation					
3	Mesures de comptabilité des stocks					
4	Mesures de comptabilité lors du transport					
5	Autres mesures de comptabilité					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication					
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation					
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport					
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection des installations, des matières et du transport					
12	Habilitation des installations et entités, et autorisation de l'utilisation des produits chimiques					
13	Enquête d'habilitation					

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes chimiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des vecteurs					
15	Autorité nationale de suivi de la Convention sur les armes chimiques	X	Décret exécutif 64 du 6 mai 2002 portant création du Secrétariat technique de l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques			
16	Déclaration à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques des produits chimiques inscrits aux tableaux 1, 2 et 3 de la Convention	X	Décret exécutif 64 du 6 mai 2002 portant création du Secrétariat technique de l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques			
17	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des armes chimiques anciennes					
18	Autres lois et règlements sur le contrôle des produits chimiques	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	
19	Divers		Loi 8 du 7 juin 1991 interdisant l'importation de déchets toxiques ou contaminants sur le territoire panaméen Loi 13 du 21 avril 1995 portant approbation de l'Accord régional sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux du 11 décembre 1992 Loi 21 du 6 décembre 1990 portant approbation de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes chimiques et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Décret exécutif 305 de 2002 établissant une procédure d'autorisation préalable non automatique de certaines substances réglementées			

Paragraphe 3 a) et b) – Comptabilité, sécurité et protection des armes nucléaires et des éléments connexes

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de comptabilité au stade de la fabrication					
2	Mesures de comptabilité au stade de l'utilisation					
3	Mesures de comptabilité des stocks					
4	Mesures de comptabilité lors du transport					
5	Autres mesures de comptabilité					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication					
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X	Décret législatif n° 42 de 1980 portant règlement de la profession de technicien en radiologie médicale pris le 29 octobre 1980, approuvé par le Conseil législatif national et publié au Journal officiel n° 19195 du 12 novembre 1980 Décret exécutif n° 1194 de 1992 portant réglementation de la radioprotection, pris le 3 décembre 1992 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 22197 du 5 janvier 1993			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Arrêté n° 27 de 1995 portant adoption des Normes élémentaires de radioprotection n° 110, pris le 24 octobre 1995 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 22920 du 29 novembre 1995 Arrêté n° 4 de 2000 portant réglementation de l'utilisation de sources radioactives à des fins thérapeutiques en curiethérapie interstitielle, superficielle et endocavitaire, pris par le Ministère de la santé le 20 janvier 2000 et publié au Journal officiel n° 23988 du 11 février 2000 Arrêté n° 60 de 1999 portant règlement relatif à l'utilisation des appareils de cobalthérapie, pris le 23 juillet 1999 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 23996 en date du 22 février 2000 Arrêté n° 311 de 2003 modifiant certains articles de l'arrêté n° 60 de 1999 portant règlement relatif à l'utilisation des appareils de cobalthérapie et lui ajoutant de nouveaux articles, pris le 7 mai 2003 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 24803 du 19 mai 2003 Arrêté n° 76 de 1997 portant réglementation de la gestion des déchets radioactifs des installations nucléaires, pris le 29 octobre 1997 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 23995 du 21 février 2000			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Arrêté n° 75 de 1997 portant approbation du règlement relatif aux plans d'intervention, à la préparation et aux interventions en cas de situation d'urgence radiologique, pris le 28 octobre 1997 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 23999 du 25 février 2000 Arrêté n° 06 de 1999 portant approbation du règlement relatif à l'utilisation d'accélérateurs linéaires d'électrons à usage médical, pris le 8 février 1999 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 23977 du 27 janvier 2002 Arrêté n° 310 de 2003 modifiant l'arrêté n° 06 de 1999 portant approbation du règlement relatif à l'utilisation d'accélérateurs linéaires à usage médical, pris le 7 mai 2003 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 24803 du 19 mai 2003 Arrêté n° 309 de 2003 modifiant certains articles de l'arrêté n° 4 de 2000 portant réglementation de l'utilisation de sources radioactives à des fins thérapeutiques en curiethérapie interstitielle, superficielle et endocavitaire et lui ajoutant de nouveaux articles, pris le 7 mai 2003 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 24803 du 19 mai 2003			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			Décret exécutif n° 330 de 2004 modifiant le décret exécutif n° 1194 de 1992 portant réglementation de la protection radiologique et énonçant d'autres dispositions, pris le 30 août 2004 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 25130 du 6 septembre 2004			
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Arrêté n° 7 de 1996 relatif à l'adoption du Règlement n° 120 pour le transport sécurisé de matières radioactives, pris le 8 juillet 1996 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 23089 du 29 juillet 1996			
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection des installations, des matières et du transport					
12	Habilitation des installations et entités, et autorisation de l'utilisation des matières nucléaires	X	Arrêt n° 8 de 1996 approuvant le Règlement n° 100 relatif à la notification, à l'enregistrement et à l'autorisation des matières radioactives et des appareils ou équipements à rayonnements ionisants, pris le 11 juillet 1996 par le Ministère de la santé et publié au Journal officiel n° 23089 du 29 juillet 1996. Cet arrêté a fait l'objet d'une mise à jour dans le Journal officiel n° 24803 du 19 mai 2003.			
13	Enquête d'habilitation					

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mesures de comptabilité, de sécurisation et de protection des vecteurs					
15	Autorité nationale de suivi de la réglementation	X	Ministère de la santé			
16	Accords de garanties de l'AIEA					
17	Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives					
18	Base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives					
19	Autres accords intéressant l'AIEA					
20	Autres lois et règlements sur les matières nucléaires, notamment pour l'application de la Convention sur la protection des matières nucléaires	X	Loi n° 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	X	Loi n° 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	
21	Divers	X	Loi n° 8 du 7 juin 1991 interdisant l'importation de déchets toxiques ou contaminants sur le territoire panaméen Loi n° 13 du 21 avril 1995 portant approbation de l'Accord régional sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux du 11 décembre 1992 Loi n° 21 du 6 décembre 1990 portant approbation de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination			

Votre pays a-t-il adopté des mesures, dispositions ou lois pour comptabiliser, sécuriser et protéger les armes nucléaires et les éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales ou autres		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Décret exécutif n° 305 de 2002 instituant l'autorisation préalable non automatique de certaines substances réglementées			

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes biologiques et des éléments connexes

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle du courtage, de la commercialisation, des négociations et de toute forme d'aide à la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités de suivi					
5	Législation relative au contrôle des exportations					
6	Régime d'autorisation					
7	Délivrance d'autorisations individuelles					
8	Délivrance d'autorisations générales					
9	Déroations au régime d'autorisation					
10	Conditions de délivrance des autorisations/visas d'exportation					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations					
12	Examen interministériel des autorisations					
13	Listes de contrôle					

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies					
16	Mesures applicables aux vecteurs					
17	Contrôle des utilisateurs finals					
18	Clause attrape-tout					
19	Transferts immatériels					
20	Contrôle des biens en transit					
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations					
23	Contrôle des transferts de fonds					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations					
26	Extraterritorialité					
27	Divers	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé Loi 8 du 7 juin 1991 interdisant l'importation de déchets toxiques ou contaminants sur le territoire panaméen Loi 13 du 21 avril 1995 portant approbation de l'Accord régional sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux du 11 décembre 1992	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Loi 21 du 6 décembre 1990 portant approbation de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination Décret exécutif 305 de 2002 instituant un régime d'autorisation établissant le préalable non automatique de certaines substances réglementées			

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes chimiques et des éléments connexes

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle du courtage, de la commercialisation, des négociations et de toute forme d'aide à la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités de suivi					
5	Législation relative au contrôle des exportations					
6	Régime d'autorisation					
7	Délivrance d'autorisations individuelles					
8	Délivrance d'autorisations générales					
9	Déroptions au régime d'autorisation					
10	Conditions de délivrance des autorisations/visas d'exportation					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations					
12	Examen interministériel des autorisations					
13	Listes de contrôle					

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies					
16	Mesures applicables aux vecteurs					
17	Contrôle des utilisateurs finals					
18	Clause attrape-tout					
19	Transferts immatériels					
20	Contrôle des biens en transit					
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations					
23	Contrôle des transferts de fonds					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations					
26	Extraterritorialité					
27	Divers	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé Loi 8 du 7 juin 1991 interdisant l'importation de déchets toxiques ou contaminants sur le territoire panaméen Loi 13 du 21 avril 1995 portant approbation de l'Accord régional sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux du 11 décembre 1992	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Loi 21 du 6 décembre 1990 portant approbation de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination Décret exécutif 305 datant de 2002 instituant un régime d'autorisation préalable non automatique de certaines substances réglementées			

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes nucléaires et des éléments connexes

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle du courtage, de la commercialisation, des négociations et de toute forme d'aide à la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités de suivi					
5	Législation relative au contrôle des exportations					
6	Régime d'autorisation					
7	Délivrance d'autorisations individuelles					
8	Délivrance d'autorisations générales					
9	Déroptions au régime d'autorisation					
10	Conditions de délivrance des autorisations/visas d'exportation					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations					
12	Examen interministériel des autorisations					
13	Listes de contrôle					

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies					
16	Mesures applicables aux vecteurs					
17	Contrôle des utilisateurs finals					
18	Clause attrape-tout					
19	Transferts immatériels					
20	Contrôle des biens en transit					
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations					
23	Contrôle des transferts de fonds					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations					
26	Extraterritorialité					
27	Divers	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé Loi 8 du 7 juin 1991 interdisant l'importation de déchets toxiques ou contaminants sur le territoire panaméen Loi 13 du 21 avril 1995 portant approbation de l'Accord régional sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux du 11 décembre 1992	X	Loi 66 du 10 novembre 1947 portant approbation du Code de la santé	

Votre pays dispose-t-il des lois, règlements, mesures et organismes voulus pour la surveillance de ses frontières et le contrôle de l'exportation, de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Les contrevenants sont-ils passibles de sanctions?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
	Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
		Loi 21 du 6 décembre 1990 portant approbation de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination Décret exécutif 305 datant de 2002 instituant un régime d'autorisation préalable non automatique de certaines substances réglementées			

Paragraphe 6, 7 et 8 d) – Listes de contrôle, assistance, information

État : République du Panama

Date du rapport : 13 février 2006

Pouvez-vous apporter des précisions sur les points suivants?		Oui		Observations
1	Listes de contrôle (biens, matériels, matières et technologies)			
2	Autres listes de contrôle			
3	Assistance offerte			
4	Assistance demandée			
5	Programmes d'assistance bilatéraux, plurilatéraux ou multilatéraux			
6	Information des industriels			
7	Information du public			